

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°19 du 26 avril 2013

PARTIE PERMANENTE
Direction générale de l'armement (DGA)

Texte n°8

ERRATUM
de classement.

Du 29 mars 2013

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ARMEMENT : *service central de la modernisation et de la qualité ; sous-direction des sites et de l'environnement.*

ERRATUM de classement.

Du 29 mars 2013

NOR D E F A 1 3 5 1 2 9 7 Z

Texte modifié :

Instruction n° 550/DEF/DGA/DO/SDAQ/QCI du 19 mai 2010 (BOC N° 30 du 23 juillet 2010, texte 1 ; BOEM 800.2.6.1).

Référence de publication : BOC N°19 du 26 avril 2013, texte 8.

Le classement dans l'édition méthodique du *Bulletin officiel des armées* du texte ci après est modifié comme suit :

DATE.	TEXTE.	SUPPRIMER.	AJOUTER.
19 mai 2010	Instruction n° 550/DEF/DGA/DO/SDAQ/QCI (BOC N° 30 du 23 juillet 2010, texte 1 ; BOEM 800.2.6.1) relative à l'organisation de l'administration centrale de la direction des opérations.	800.2.6.1	800.2.1.1